

■ **Finagest Conseils Sàrl**, à Crissier, chemin de Cloalet 12. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 13 février 2004. But: conseil et courtage dans les domaines des assurances, des placements financiers et de la prévoyance, ainsi que la gestion de biens. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens selon contrat du 13 février 2004: mobilier, matériel informatique, de téléphonie et de bureau pour CHF 20'328, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 328 constituant une créance des apporteurs contre la société. Associés: D'Attoli Antonio, d'Italie, à Cheseaux-sur-Lausanne, avec une part de CHF 10'000, Xanthopoulos Pascal, de Lausanne, à Crissier, avec une part de CHF 5'000, tous deux gérants avec signature collective à deux, et D'Attoli Magali, de Lausanne, à Cheseaux-sur-Lausanne, avec une part de CHF 5'000, avec procuration collective à deux; elle n'est pas gérante. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 1603 du 18.02.2004
(02138954 / CH-550.1.038.289-6)